

Atelier « Territoires solidaires »



Le Schéma de cohérence territoriale est un document de planification stratégique qui fixe le cap à horizon 2040. Le SCoT est un projet politique concerté, destiné à servir de cadre de référence pour traiter des questions d'aménagement du territoire. Le projet de SCoT Causses et Cévennes est structuré autour de 4 axes : territoires préservés / territoires habités / territoires solidaires / territoires dynamiques. L'atelier « territoires solidaires » , permet d'aborder les thèmes suivants : équipements et services, commerces, transports et déplacements, aménagement numérique. Retrouvez ici, une des 4 plaquettes de restitution des actes du séminaire prospectif « quelle vision stratégique en 2040 ? »

Horizon 2040

Etat d'avancement de la démarche

Le PETR Causses et Cévennes a engagé en 2021, l'élaboration de son schéma de cohérence territoriale. Les 10 et 11 mai 2021, en présence de Madame la sous-préfète du Vigan, l'A'U et le PETR ont animé deux séminaires « territoires en transitions », réunissant chaque soir plus de 40 élus et des membres du conseil de développement.

Cette forte mobilisation, a permis de croiser les regards entre la vision stratégique exprimée par les élus lors de 4 ateliers (territoires préservés - territoires habités - territoires solidaires - territoires dynamiques) et des éléments de diagnostic et de connaissances territoriales.

En septembre 2021, dans le prolongement de ces deux séminaires, des **ateliers géographiques**, réunissant élus et représentant du conseil de développement ont permis de faire émerger les enjeux spécifiques pour chaque secteur.

Un **comité technique** de lancement et de présentation d'éléments de diagnostic s'est déroulé le 28 septembre 2021 au Vigan, et la **note d'enjeux de l'Etat** a été présentée le 30 novembre 2021 à Saint-André de Majencoules. Une réunion avec les partenaires techniques (PPA) s'est tenue le 11 avril 2022.

Ce séminaire prospectifs du 12 mai 2022, permet de cloturer la phase de diagnostic et d'engager la phase l'élaboration du projet d'aménagement stratégique (PAS).



ATELIER TERRITOIRES

Objectifs de l'atelier « territoires solidaires »

Chaque atelier se déroule selon deux séquences : des ateliers participatifs et des ateliers thématiques. Ils ont permi de :

- ✓ stabiliser et prioriser les enjeux du SCoT;
- ✓ formuler les objectifs ;
- s'enrichir de retours d'éxpérience d'intervenants, internes ou externes au territoire;
- se positionner dans une démarche prospective, pour faire émerger le modèle de développement souhaitable;
- mobiliser et fédérer les acteurs clefs du territoire et des partenaires du PETR;
- ✓ poser les premiers jalons de la vision stratégique ;
- partager un temps de convivialité.







Atelier participatif des enjeux aux objectifs

Objectifs de l'atelier

Passer des enjeux aux objectifs en positionnant des « verbes » traduisant les ambitions du SCoT.

Animation de l'atelier

Les participants se répartissent de manière aléatoire dans les 4 salles dédiées aux ateliers et se réunissent par groupe de 4 personnes par table de travail.

Consignes de l'atelier

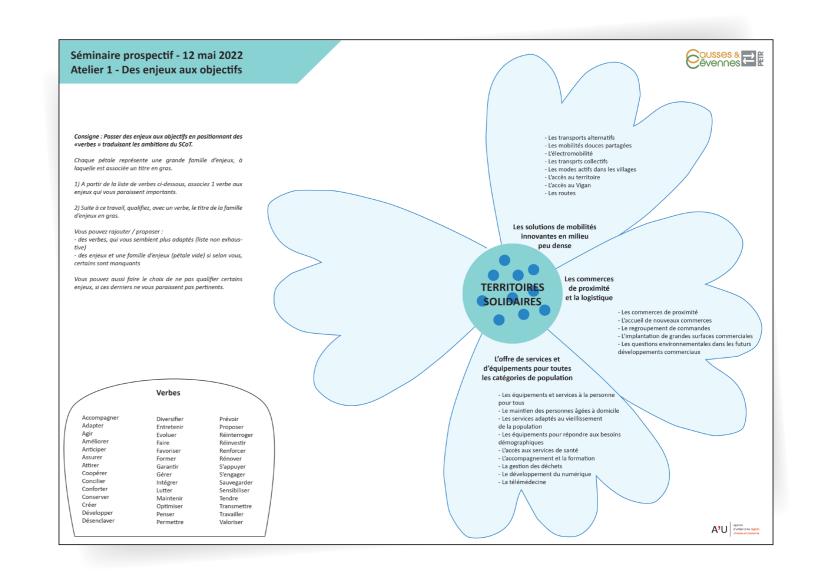
Chaque pétale représente une grande famille d'enjeux, à laquelle est associée un titre en gras.

- 1/A partir de la liste de verbes ci-dessous, associez un verbe aux enjeux qui vous paraissent importants.
- 2/Suite à ce travail, qualifiez, avec un verbe, le titre de la famille d'enjeux en gras.

Vous pouvez rajouter / proposer :

- > des verbes, qui vous semblent plus adaptés (liste non exhaustive)
- > des enjeux et une famille d'enjeux (pétale vide), si selon vous, certains sont manquants.

Vous pouvez aussi faire le choix de ne pas qualifier certains enjeux, si ces derniers ne vous paraissent pas pertinents.



Méthodologie du tableau

Ont été renseignés uniquement les propositions d'enjeux qualifiées par un verbe ou celles qui, bien que non qualifiées ont été soulignées comme prioritaires par les participants.

1	Diversifier les solutions de mobilités innovantes en milieu peu dense	Soutenir les commerces de proximité et la logistique	L'offre de services et d'équipements pour toutes les catégories de la population	Objectifs complémentaires : Garantir une place pour la culture de proximité
	 > Favoriser les transports alternatifs > Favoriser les mobilités douces partagées > Sensibiliser à l'électromobilité > Développer les transports collectifs > Développer les modes actifs dans les villages > Améliorer l'accès au Vigan > Entretenir les routes 	 Favoriser les commerces de proximité Accompagner l'accueil de nouveaux commerces Intégrer le regroupement de commandes Eviter l'implantation de grandes surfaces commerciales Intégrer les questions environnementales dans les futurs développements commerciaux 	 > Renforcer les équipements et services à la personne pour tous > Permettre le maintien des personnes âgées à domicile > Diversifier les services adaptés au vieillissement de la population > Adapter les équipements pour répondre aux besoins démographiques > Renforcer l'accès aux services de santé > L'accompagnement et la formation > Réinterroger la gestion des déchets > Garantir / optimiser / conforter le développement du numérique et de la télémédecine 	 Valoriser la richesse locale Favoriser les événements délocalisés Mutualiser les moyens techniques Permettre l'accès à la culture pour tous les publics.
2	Les solutions de mobilités innovantes en milieu peu dense	Les commerces de proximité et la logistique	L'offre de services et d'équipements pour toutes les catégories de la population	Objectifs complémentaires : La démocratie
	 Sensibiliser / valoriser les transports alternatifs Intégrer les mobilités douces partagées Adapter renforcer les transports collectifs Adapter renforcer les modes actifs dans les villages Développer les modes actifs dans les villages Améliorer l'accès au Vigan Améliorer les routes 	 > Préserver les commerces de proximité > Accompagner / attirer l'accueil de nouveaux commerces > Intégrer le regroupement de commandes > Limiter l'implantation de grandes surfaces commerciales > Intégrer les questions environnementales dans les futurs développements commerciaux. > Optimiser / sensibiliser les circuits-courts 	 Innover pour les équipements et services à la personne pour tous Innover pour le maintien des personnes âgées à domicile Innover pour les services adaptés au vieillissement de la population les équipements pour répondre aux besoins démographiques Diversifier / attirer l'accès aux services de santé S'appuyer sur l'accompagnement et la formation Sensibiliser / valoriser la gestion des déchets Intégrer le développement du numérique Intégrer la télémédecine 	 La démocratie participative La démocratie représentative De meilleurs rapports entre habitants, société civile et élues
3	Proposer des solutions de mobilités innovantes en milieu peu dense	Renforcer les commerces de proximité et la logistique	Développer l'offre de services et d'équipements pour toutes les catégories de la population	Objectifs complémentaires : Organiser le territoire
	 Créer les transports alternatifs Favoriser les mobilités douces partagées Développer l'électromobilité Développer les transports collectifs Aménager les modes actifs dans les villages Désenclaver l'accès au territoire Améliorer l'accès au Vigan Entretenir les routes Favoriser la mobilité solidaire 	 > Garantir les commerces de proximité > Attirer l'accueil de nouveaux commerces > Proposer le regroupement de commandes > Interdire l'implantation de grandes surfaces commerciales > Intégrer les questions environnementales dans les futurs développements commerciaux 	 Développer les équipements et services à la personne pour tous S'engager dans le maintien des personnes âgées à domicile Créer les services adaptés au vieillissement de la population Développer les équipements pour répondre aux besoins démographiques Créer l'accès aux services de santé Réinvestir l'accompagnement et la formation Réinterroger la gestion des déchets Accompagner le développement du numérique Intégrer la télémédecine Communication digitale et promotion numérique 	 Faciliter la co-construction Favoriser la solidarité intergénérationnelle

Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne - Juin 2022



En synthèse, il ressort des orientations fortes concernant

- > L'ensemble des enjeux, à quelques exceptions près, sont confirmés et positionnés par les 3 tables.
- > Ainsi, les 3 sous-objectifs de l'axe « territoires solidaires » sont confirmés et qualifiés : diversifierproposer des solutions de mobilités innovantes en milieu peu dense / soutenir-renforcer les commerces de proximité et la logistique / développer l'offre de services et d'équipements pour toutes les catégories de la population.
- > Si les verbes choisis par les participants varient parfois, les intentions traduisent la même ambition : par exemple, limiter/interdire/éviter, l'implantation de grandes surfaces commerciales.
- > Certains objectifs font consensus dans le choix des verbes : favoriser les mobilités douces partagées / développer les modes actifs dans les villages / améliorer l'accès au Vigan et au territoire / entretenir les routes / intégrer les questions environnementales dans les futurs développements commerciaux / intégrer la télémédecine.
- > Plusieurs objectifs et certaines thématiques ont été rajoutés : la culture de proximité / les circuitscourts / la question de la gouvernance et de la démocratie participative.

Des ajouts ont été proposés :

- > La culture de proximité
- > Les circuits-courts
- > La question de la gouvernance, de la démocratie participative et de l'animation territoriale.



Objectifs de l'atelier

S'inscrire dans une démarche prospective pour faire émerger la stratégie de développement du territoire.

Déroulé de l'atelier

Accueil en plénière, puis répartition des participants de manière aléatoire dans 4 salles dédiées pour assister aux interventions et nourrir les échanges.

Consignes de l'atelier

Un élu référent pour chaque axe restitue :

- > les retours d'expériences positifs qui peuvent inspirer le développement du
- > les grands enseignements issus des présentations,
- > les grands défis à relever par le SCoT sur la thématique traitée.

Atelier « Territoires solidaires » restitué par Daniel Zeberko, Vice-Président du PETR Causses et Cévennes, référent sur le SCoT, conseiller municipal à Molières-Cavaillac

Quelles solutions de mobilité dans un SCoT rural?

Vincent Salignac, Responsable du pôle Aménagement et Environnement - Chef de projet SCoT et Noël Carreno, chargé d'études mobilité. Sydel du Pays Cœur d'Hérault

Ce SCoT qui recouvre 3 EPCI et 77 communes, se trouve à un stade plus avancée dans son élaboration puisqu'il devrait être arrêté cette année. Les travaux d'élaboration du SCoT Pays Cœur d'Hérault ont identifié la mobilité comme un enjeu fédérateur pour les acteurs du territoire. C'est pourquoi le Pays

Cœur d'Hérault s'est doté en 2015 d'un Schéma de mobilité territoriale durable. Cette priorité s'est traduite dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) en consacrant un axe dédié aux enjeux liés aux transports et aux déplacements. Cette stratégie mobilité devrait être actualisée et adaptée en 2022-2023.

Une phrase citée lors de l'intervention mérite d'être relevée pour guider les travaux du SCoT Causses et Cévennes: « nous avons poussé notre réflexion au maximum pour ne pas avoir de territoire oublié ».

compte tenu du poids de population et des typologies de territoires. La stratégie mobilité du Pays Cœur d'Hérault est adossée à une armature territoriale structurée autour de 3 polarités urbaines : Gignac, Lodève, Saint-André de Sangonis. Le Pays Cœur d'Hérault est en partie en zone urbaine, péri-urbaine et rurale, tandis que le PETR Causses et Cévennes est situé en milieu essentiellement rural et de montagne. Pour autant, la présentation était riche d'enseignements avec deux retours d'expérience particulièrement intéressants pour le PETR :

- > La mise en place d'un système de covoiturage coopératif qui après un démarrage timide à cause du Covid, enregistre 700 adhérents à ce jour. Ce dispositif appelé Picholines a pu être mis en place, suite à une étude auprès des communes et au recensement de pratiques de covoiturage informelles existantes sur le territoire.
- > L'expérimentation d'un système d'autostop amélioré de type «Rezo Pouce» sur certains itinéraires. Ainsi, en janvier 2022, le Pays Cœur d'Hérault a inauguré une ligne de covoiturage spontané entre Gignac et Clermont l'Hérault. Cette ligne relie quatre communes via des panneaux à messages. Il suffit de s'y rendre, de sélectionner sa destination qui s'affichera ensuite sur le panneau, et de partager la route avec un conducteur qui peut s'arrêter sur une place sécurisée. Un système simple, gratuit et sans réservation.

Ces deux dispositifs sont complémentaires et permettent d'optimiser l'usage de la voiture. Ils sont tous les deux regroupés sur le site www.picholines.fr

La situation des deux SCoT est différente Pour agir sur d'autres modes de déplacements, un schéma directeur cyclable a été voté en 2019 par les élus et partenaires, en recentrant ce mode sur les déplacements du quotidien. Le Pays Cœur d'Hérault, avec le soutien de l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie (ADEME), a réalisé une étude pour définir une stratégie cyclable cohérente à l'échelle du Pays. dans le but d'augmenter rapidement la part du vélo. C'est pourquoi ce premier schéma cyclable priorise les actions œuvrant pour développer la pratique cyclable des actifs et des scolaires du territoire, tout en définissant une stratégie incluant la pratique loisir et touristique. Ce schéma propose, en ce qui concerne les infrastructures, de se concentrer dans un premier temps sur la réalisation du Réseau Express Vélo (REV) reliant Le Grand Site de Saint-Guilhem-le-Désert à Clermont l'Hérault en passant par Aniane, Gignac et Saint-André-de-Sangonis entre autres. Cet axe permet ainsi de connecter les principaux pôles générateurs de déplacements du territoire. Dans un second temps, l'enjeu consiste à développer des liaisons pour connecter au REV les communes adjacentes. L'étude définit aussi un plan d'actions pour développer « l'écosystème vélo », c'està-dire la communication, le stationnement, la gouvernance, les services, etc. Parmi les livrables, est annexée au Plan vélo, une charte des aménagements cyclables : véritable boîte à outils pour créer des aménagements de voiries sécurisés et adaptés à la pratique du vélo et des modes actifs en généralement. Le Pays Cœur d'Hérault réalise également des démarches innovantes et communicantes comme des « Escapade nature sans voiture dans les Grands Sites de France », des ateliers sur les mobilités actives avec le CEREMA, la semaine covoiturage et qualité de l'air.

Quelle place pour la culture de proximité dans un SCoT?

Eliette Guine, Administratrice de la filature du Mazel

La filature du Mazel, située à Notre-Dame-de-la-Rouvière au Val d'Aigual, est une ancienne usine de production de bas de soie aujourd'hui reconvertie en tiers-lieu dédié à la fabrique artistique et culturelle. Cet espace de plus de 230 m2, permet ainsi de recréer les conditions adéquates pour des sessions de travail scénique. Hors de tout cloisonnement dans les champs artistiques et culturels, la Filature du Mazel se positionne comme un outil au service de ses occupants et de son territoire. Elle impulse une dynamique collective afin de rompre avec l'isolement professionnel et offre des capacités de mutualisation et d'animation. La filature du Mazel accueille 17 structures dans les domaines de l'imagerie, la production d'événements, la promotion de spectacles, de studio d'enregistrement et de résidence d'artistes). Elle existe depuis 10 ans et est administrée en partie par les élus de la Communauté de communes Aigoual Terres Solidaires. Elle travaille en partenariat avec le Parc National des Cévennes. Elle assure également des lectures publiques, du land art aux balcons de l'Aigoual, réalise des boucles expos, des workshops...

Dans une volonté d'ancrage sur le territoire et grâce à la diversité des compétences professionnelles présentes en son sein, la Filature propose un accompagnement auprès des porteurs de projets locaux ou nouveaux arrivants sur des thématiques spécifiques (administration, programmation artistique, communication, mise en réseau). En ce sens, et bien que la culture ne constitue pas

habituellement un axe majeur d'un Schéma de cohérence territoriale, les SCoT modernisés incitent à intégrer dans les orientations du projet, les politiques sectorielles qui font sens et qui fédèrent les acteurs du territoire. La filature du Mazel et d'autres structures déjà implantées, militent clairement pour faire de la culture de proximité un axe stratégique du projet de SCoT Causses et Cévennes.

Depuis 10 ans, la filature mène des actions en partenariat avec les acteurs du territoire sur des thèmes très différents mais interdépendants :

- > culture et adaptation aux changements climatiques
- > le rôle des artistes (pour nous apprendre à s'adapter aux changements de la société et des modes de vie)
- > action Art/ Science
- > problématique forestière
- > la place de la parole de la jeunesse
- > la formation

L'association met en avant sa capacité à créer du lien entre les populations, les partenaires institutionnels via une démarche culturelle et artistique, la pédagogique et la recherche scientifique. Elle considère la culture comme un dispositif transversal, gui interroge notre rapport au temps. Son action vise à donner la parole aux plus jeunes, pour transmettre et « ré-enchanter » le vivre-ensemble, notre rapport à l'autre et à la culture. La filature du Mazel peut également être associée à des démarches sur le territoire comme le nouveau projet de gestion de l'Arboretum de l'Hort de Dieu sur l'Aigoual.



DU DIAGNOSTIC AU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

Les principales étapes

ANALYSER LE TERRITOIRE

DÉFINIR LES GRANDS AXES ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

PARTAGER LES ORIENTATIONS

Pré-diagnostic

Diagnostic

Objectifs scénarios

Choix d'un modèle de développement

Objectifs chiffrés

Déclinaison du PAS

Orientations du DOO

Etc

Séminaire élus 10 - 11 mai 2021

mai 2021

Comité technique 10 sept. 2021 Note enjeux Etat

3 ateliers géographiques

Septembre 2021



Réunion PPA 11 avril 2022

Enjeux



> Construire la vision stratégique

- > Définir l'ambition du projet
- > Partager les objectifs du SCoT
- Identifier les perspectives souhaitables non souhaitables pour le territoire

Construire les règles du DOO avec les comités de rédaction







CONCLUSION DE L'ATELIER

Les liens entre culture et mobilité ont émergé assez naturellement ce qui ne semblait pas intuitif de prime abord.

Les questionnements suivants ont été soulevés par les participants :

Quelles solutions de mobilités seraient les plus adaptées pour se déplacer sur le territoire : covoiturage, autostop, transports à la demande, vélo...?

Comment accéder aux espaces dédiés à la culture ?

La culture doit-elle davantage « se déplacer » pour être itinérante et se rendre dans les villages ?

Comment amener la culture auprès des différentes catégories de population (en fonction de l'âge, de son autonomie et de sa capacité à se déplacer...)?

Culture



Les solutions dépendront entre autres, des configurations géographiques, des partenariats et des financements mobilisables.

Générations

Rôle des artistes Mobilité

Décloisonnement

Créativité

Développement

« Nous entreprenons, dans le cadre de l'élaboration du SCoT, de planifier notre avenir et celui des jeunes à l'horizon 2040 ».

« La mobilité et la culture sont deux approches très transversales liées à la qualité de notre cadre de vie ».



Conception et réalisation : A¹U / Juin 2022 Crédits photos : A¹U et PETR Causses et Cévennes